

Anor *infos*

5



**RECEPTIONS - MISES
A L'HONNEUR P. 8**
**Diplômes de la
Médaille d'Honneur
du Travail**



**ÉQUIPEMENTS -
AMÉNAGEMENTS P.13**
**Du nouveau pour
le ramassage des
déchets ménagers**



> DOSSIER

Le nouveau DOJO,
Espace Yves Houllier,
inauguré en juin... **P.10-11**





Le mot du Maire	page 3
Etat Civil	page 4
Extraits des Conseils Municipaux	pages 5 à 7
Réceptions - Mises à l'honneur	page 8
La Vie Locale Associative	page 9
Le Dossier	pages 10/11
Information Population	page 12
Equipements-Aménagements	page 13
Travaux	page 14/15
Jeunesse	page 16
CCAS-Solidarité	page 17
Festivités passées	pages 18/19
Festivités à venir	page 20

• A NOTER sur votre Agenda :

Journée à la Mer - Plage de Bray-Dunes

Organisée **le jeudi 19 août 2010** par le C.C.A.S de la Ville d'Anor.

Date limite d'inscription fixée au vendredi 6 août 2010 (89 places disponibles).

Départ à 07h.00 de la Place de la Mairie
Retour prévu vers 20h.30 à Anor.

Pour tous renseignements sur les tarifs et pour vous inscrire, contacter la Mairie au 03 27 59 51 11.

PRATIQUE

• Mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 51 11

Télécopie: 03 27 59 55 11

Site internet: www.anor.fr

Contact mail: contact-mairie@anor.fr

Ouverture: du lundi de 08h.30 à 12h.00 et de 14h.00 à 18h.00, et du mardi au vendredi de 08h.30 à 12h.00 et de 14h.00 à 17h.30. Fermée le samedi.

En raison des congés annuels, la Mairie sera fermée au public tous les après-midi durant la période du mois d'août.

• Bibliothèque Municipale – Médiathèque

36 Rue Pasteur 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59.74.68

Contact mail: contact-bibliotheque@anor.fr

Nouveaux horaires d'ouverture: mardi de 16h.00 à 18h.00 - mercredi de 14h.30 à 18h.00 - jeudi de 16h.30 à 18h.00 - vendredi de 16h.00 à 20h.00 - Fermée le samedi.

• Ouvertures/Fermetures des commerces en période estivale :

Boulangerie RENAUX (Rue de Trélon): Fermeture du 1^{er} au 16 août 2010 inclus (sous réserve de modifications)

Boulangerie GAIGNIERRE (Rue Pasteur): Ouverte tout l'été (sauf le mercredi). Ouverture exceptionnelle les mercredis 4 et 11 août

Boucherie HAMEL: Ouverte tout l'été



Bureau de Tabac/Presse Le Brazza: Fermé tous les après-midi du 16 au 31 août inclus et chaque mardi.

Pharmacie FRISQUE-GOMET: Fermeture du 2 au 9 août inclus

SHOPI: Ouvert tout l'été

• Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

La Malterie - Espace Michel Vanderplancke

16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 57 69

Site internet: www.anor.fr

Contact mail: contact@si-anor.fr

Nouveaux horaires d'ouverture: lundi de 14h. à 16h. - du mardi au vendredi de 10h. à 16h. (non stop) et le samedi de 10h. à 12h. et de 15h. à 17h.

• ALSH d'été

Organisé du **5 au 30 juillet 2010** inclus au Centre « Les P'tites Canailles », rue Pasteur (Bibliothèque).

Destiné aux enfants de 4 à 12 ans (les + de 12 ans sont orientés vers le 1000 Club l'après-midi)

Horaires: de 08h.45 à 17h.00

Fiche d'inscription à retirer auprès de l'accueil de la Mairie.

Renseignements en Mairie au 03 27 59 51 11



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ANORIENS,

LES COMMUNES traversent actuellement une **période difficile**, le gouvernement annonce d'importantes restrictions budgétaires, nous devons relever le défi et **continuer à apporter à l'ensemble de la population un service public de qualité.**

Afin de poursuivre nos engagements, la hausse de la fiscalité est devenue nécessaire, le budget a été le fruit d'un travail long et minutieux avec l'ensemble des services et des élus. Les charges ont subi une importante réduction sauf le C.C.A.S.



" Nouvelle affectation pour les Chaudronneries d'Anor et lancement de l'opération de création du giratoire de La Cloche d'Or "

La situation nationale et internationale a des effets directs sur la conduite des affaires municipales, cette «globalisation» outrancière sème le doute dans tous les esprits. Sous prétexte de restriction budgétaire, les plus puissants obligent les moins forts à se sacrifier. Les municipalités ne sont pas épargnées à l'image des salariés modestes à qui est demandé l'effort le plus important.

Et pourtant dans le contexte économique actuel, **Pierre Lodigois, ancien P.D.G des Chaudronneries d'Anor et Alex Degaie investissent rue de la Verrerie Blanche dans la nouvelle société Wood +** (centrale d'imprégnation du bois). Nous ne pouvons que nous réjouir de ce challenge et leur souhaiter la meilleure réussite possible dans leur entreprise.

Toujours dans les services publics, la **CAF a rejoint le Pôle Emploi pour accueillir les bénéficiaires devant la borne visio-conférence**, un service nécessaire pour faciliter le suivi des dossiers, et apporter des réponses rapides, **grâce à ce type de solution innovante, les permanences sont doublées et organisées chaque semaine dorénavant.**

Notre équipe de fleurissement, les jeunes de l'IMPRO de Fourmies, ainsi que les équipes liées aux travaux poursuivent leurs efforts pour qu'Anor reste une ville accueillante, il est dommage que certains ne respectent pas leur

travail et se permettent de détériorer leurs ouvrages.

A titre des bonnes nouvelles et grâce au financement du Conseil Général du Nord, **l'opération de création du giratoire de la Cloche d'Or est lancée. Il sera réalisé à partir de mars 2011 et les travaux de démolition interviendront en septembre.**

Plus que jamais, le Conseil Municipal et moi-même sommes à votre écoute.

Bien à vous

Joëlle BOUTTEFEUX,
Maire d'Anor





★ Bienvenue à

(octobre 2009 à mai 2010)

- Jade BOUMEDIENNE-GAVÉRIAUX 25/10/2009
- Alan TILMANT 11/11/2009
- Thyméo KUNTZMANN 29/11/2009
- Mathis HAMANG 11/12/2009
- Ema VIDREQUIN-MEURANT 13/12/2009
- Quentin BLANCKAERT 17/12/2009
- Isaline DEMARET 31/12/2009
- Jade SANDRARD 03/01/2010
- Loane DELCOURT-VERBIST 11/01/2010
- Léa PAINCHART 11/01/2010
- Lohan CARTIER 14/01/2010
- Claire FOSTIER 01/02/2010
- Maxime BRONCHAIN 11/02/2010
- Mathilde SANTORO 14/02/2010
- Isaac FRÉMIN-HASSAINE 15/02/2010
- Aiden FOULON 17/02/2010
- Mickaëla MALATRAY 22/02/2010
- Amandine PATTE 08/03/2010
- Mathéo LOISEAU 08/03/2010
- Léna PAPON 16/03/2010
- Guillian AUBERT 31/03/2010
- Noémie HULARD 20/04/2010
- Ludwig CHOPIN 01/05/2010
- Elona DROUARD 17/05/2010
- Lizéa POIX 17/05/2010
- Peythone ZANNIER 28/05/2010



★ Tous nos vœux de bonheur

• Aurélien LECAILLON et Lucie DEPRET
21/11/2009

• Jérôme SANGLIER et Mélanie HÉNAUX
30/01/2010

Nos condoléances aux familles et amis de

- 05/11/2009 Jeanne GRANGIER
Veuve GALLOT
- 11/11/2009 François SUE
- 18/12/2009 Victoria PAGNIER
Veuve JOCAILLE
- 10/01/2010 Pierre PHILIPPON
- 13/01/2010 Maurice JEAUMART
- 25/01/2010 Gabrielle BERGER
- 30/01/2010 Jean-Marie HERCOT
- 30/01/2010 André DAUBERCIES
- 07/02/2010 Marcelle ALBERT
Veuve FRUIT
- 23/03/2010 Jacques BAUDUIN
- 02/04/2010 Gilberte CANON
Épouse LECLERCQ
- 03/04/2010 France CUVELIER
- 08/04/2010 Eliane GOUINEAU
Veuve MARY
- 27/04/2010 Jean PHILIPPE
- 01/05/2010 Jérôme MANIEZ
- 18/05/2010 Claude FOSTIER
- 21/05/2010 Armande JUSTICE
Épouse HARBONNIER
- 30/05/2010 André AZAMBRE

★ Nous célébrons (50 ans de mariage) les Noces d'Or de

Monsieur et Madame Roger VANCANNEYT

Le 24 avril 2010, Monsieur Jean-Luc Perat, Député-Conseiller Municipal, a célébré les Noces d'Or de Monsieur et Madame Roger Vancanneyt. Monsieur et Madame Vancanneyt se sont mariés le 5 mars 1960 à ANOR (Nord). De cette union sont nés 5 enfants (3 garçons et 2 filles) : Maurice 49 ans, Patrice 48 ans, Catherine 46 ans, Carole 45 ans et Frédéric 41 ans et sont les heureux grands-parents de 14 petits-enfants et 7 arrières petits-enfants. Monsieur Roger Vancanneyt, âgé de 75 ans, est resté à la ferme de ses parents au Pont des Bœufs jusqu'au service militaire en 1955. Il est ensuite rentré à la Verrerie de Momignies en 1957 en qualité de Responsable magasin expédition et a repris en septembre 1961, avec son épouse, la ferme familiale, toujours au Pont des Boeufs. Il a pris sa retraite en 1996. Ses loisirs sont le jardinage et les animaux. Il est toujours prêt à rendre service à ses enfants. Madame Yolande Cuvelier, âgée de 67 ans, a travaillé à la Verrerie de Momignies en tant que Sténodactylo de 1959 à 1961. Ses loisirs sont consacrés aux fleurs, à son intérieur, à aider son époux et rendre service à sa nombreuse famille.

Ils ont souhaité se remarier en présence de leur famille et amis, et de leurs témoins Monsieur Michel Fossé et Madame Evelyne Petitjean.





PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique vie municipale et projets - PV du Conseil Municipal), affichés à l'extérieur de la Mairie ou sur demande auprès de Secrétariat Général.

Séance du 17 décembre 2009 (extrait)

• Néotisme

Une structure innovante pour l'accueil des enfants autistes

Ce projet innovant, porté par l'association Univers Inverse consiste en la création d'une structure d'accompagnement pour les enfants à troubles autistiques à l'Espace François Mitterrand et repose sur les dernières prises de position des scientifiques afin notamment d'accroître la capacité d'accompagnement et d'encadrement de manière éducative et comportementale. Le partenariat fort développé avec l'Association pour favoriser la vie en milieu ordinaire se traduit aujourd'hui au travers d'un protocole d'accord dont la signature vient d'être autorisée par le Conseil Municipal. Si le CROSMS valide le projet de l'Association les accords se traduiront de manière opérationnel: vente du terrain à l'€uro symbolique et prise en charge de la plate forme, voirie et éclairage public.

• Parc Naturel Régional de l'Avesnois

La nouvelle charte approuvée...

C'est à l'unanimité que les Elus Anoriens ont approuvé la nouvelle charte du Parc pour une période de 12 années. Une décision importante pour permettre la préservation du patrimoine naturel, en particulier le bocage, des forêts et des milieux humides.



Anor confirme donc, par le renouvellement de son engagement, la protection du Territoire et de ses biotopes, la préservation de ses richesses naturelles, la maîtrise de l'artificialisation des sols et de l'étalement urbain tout en favorisant des activités économiques compatibles avec ses objectifs.

• Aménagement Foncier, Agricole et Forestier

Les subventions pour les travaux connexes sont demandées

Le Conseil Municipal va solliciter un financement départemental pour la réalisation des travaux connexes et une dérogation pour démarrer les aménagements avant l'obtention des subventions.

• Caisse d'Allocations Familiales

Des visio-conférences pour les allocataires en juin

Après le Pôle Emploi, c'est donc la CAF qui s'engage à la réalisation de visio-conférences pour éviter des déplacements à ses allocataires, après le succès de la borne installée en Mairie depuis

quelques années. L'Espace Service Public d'Anor s'étoffe donc d'un nouveau service pour faciliter les démarches administrative au quotidien. Madame le Maire a reçu l'autorisation de signer la convention de partenariat avec la CAF de Maubeuge. Rendez-vous donc au mois de juin pour les premiers tests.



• Action Fourmies et Environs

Conteneur à verre et transfert de compétences

Après avoir validé le projet d'installation des conteneurs à verre sur le Territoire Communal, le Conseil Municipal vient d'approuver le transfert de ces terrains de la zone d'activité économique Saint-Laurent, ainsi que le transfert de compétences service des fêtes, transport piscine et Office du Tourisme de Fourmies. Dès le 1^{er} juillet, la collecte du verre se fera par apport volontaire.

En bref... Les autres décisions prises...

Finances communales: Décision modificative n°2-09 à apporter au budget de l'exercice 2009, subvention pour le Prix des Incorruptibles, accord de garantie d'emprunt à la SA d'FLM l'Avesnoise pour l'opération d'acquisition et de réhabilitation du 2 et 4 rue Maréchal Foch, nouvelle estimation financière et point sur la réalisation des travaux sur le site de la Verrerie Blanche.

Administration Générale et Personnel Communal: Convention Quinzaine du Conte Cantonal 2009, Prime de fin d'année 2010.

EPCI, Syndicats et Organismes: GrDF Synthèse du compte rendu d'activités 2008 de la concession gaz d'Anor, convention financière de la gestion des cours d'eau en centre bourg avec le Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Bassin versant de l'Oise Amont (SIABOA)

Suivi des subventions: Notifications et Versements

Informations – Remerciements – Questions diverses



Séance du 26 février 2010 (extrait)

• Finances Communales

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont approuvés

Le résultat global de l'exercice 2009 est excédentaire de 869.560,28€ et provient de l'excédent de la section de fonctionnement 827.959,96€ et de l'excédent de la section d'investissement de 41.600,32€.

Néanmoins, on constate également une légère diminution des dépenses passant de 2,60 M d'€uros à 2,59 M d'€uros et une légère augmentation des recettes passant de 3,38 M d'€uros à 3,42 M d'€uros.

Malgré un résultat historique de 864.560,28 € cette année (500.000€ en moyenne les années précédentes), le résultat est dû uniquement au bon recouvrement des recettes d'investissement notamment des subventions.

• Opérations façades et Amélioration de l'habitat

De nouvelles subventions attribuées

Deux nouvelles subventions, pour un montant total de 3.324€ viennent d'être votées par le Conseil Municipal pour les propriétaires ayant réalisé des travaux de rénovations de façades. Par ailleurs, un crédit de 893€ a également été attribué à deux Anoriens ayant réalisé des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre de l'OPAH de Revitalisation Rurale. Pour tous renseignements sur ces deux opérations n'hésitez pas à contacter la Mairie.

• Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Un ajournement pour une meilleure concertation

Le conseil municipal a décidé de reporter sa décision pour le projet de charte révisée du Parc Naturel Régional de l'Avesnois. En effet, la date butoir pour

se prononcer étant fixée au 23 janvier prochain, Madame le Maire a souhaité donner aux conseillers municipaux quelques semaines supplémentaires pour prendre connaissance de cet important dossier.

Par ailleurs, il semble nécessaire d'envisager une action concertée avec les autres communes et intercommunalités pour reconnaître le territoire comme second pôle de développement économique de l'arrondissement et permettre le développement des zones industrielles et notamment celle de Fourmies.



• Contrat Urbain de Cohésion Sociale

La programmation est validée

Les trois actions programmées l'an passé sont reconduites pour l'année 2010 ainsi que les sollicitations financières à présenter aux différents financeurs.

• Une gratification pour les stagiaires de l'enseignement supérieur

Une décision utile, mais encadrée par la loi
Le Conseil Municipal vient de décider

d'attribuer une gratification pour les stagiaires de l'enseignement supérieur qui réalisent un temps de présence d'au moins trois mois consécutifs.

Néanmoins et comme le prévoit la loi sur l'égalité des chances, il conviendra de signer une convention tripartite entre l'étudiant, l'établissement d'enseignement et la Mairie.

Une bonne nouvelle pour se familiariser avec la vie professionnelle et d'acquérir une expérience pratique venant en complément de la formation.

• Espace Yves HOULLIER

C'est le nom que portera l'espace dédié au Judo et à la pratique des Arts Martiaux

L'Espace vient d'être dénommé par le Conseil Municipal « Yves HOULLIER » et disposera d'un lieu de pratique (le Dojo).

• Mise en accessibilité de la voirie et des aménagements d'Espaces Publics

La Commune lance son plan

Le Conseil Municipal vient de confier à la DDE du Nord la réalisation du pré-diagnostic nécessaire à la constitution du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. L'objectif de ce plan est simple : rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnements automobiles situés sur le territoire communal.

• Programme Routier 2010

Les subventions sont demandées

Deux dossiers de demandes de subventions seront transmis à l'Etat dans le cadre de la D.G.E. et au Conseil Général du Nord dans le cadre du F.D.S.T. pour le financement des réfections de la rue des Romains et de la rue du Rie de Bon Feu.

En bref... Les autres décisions prises...

Finances communales: Résultat de l'exercice comptable 2009, opérations funéraires - attribution d'une vacation, tarifications municipales - modification du tarif D régie Fêtes et Spectacles et évolution des tarifs de l'École de Musique Municipale.

Domaine et Patrimoine Communal: Vente des coupes de bois pour l'année 2010, avenant au bail de pêche - prix du bail de location de l'Étang de Milourd à l'association de Pêche le Gardon Anorien.

Administration Générale et Personnel Communal: DDE - renouvellement de la convention ATESAT, Personnel Communal - définition des modalités de mise en œuvre du compte Epargne Temps, effectif du personnel - modification du tableau des emplois permanents.

EPCI, Syndicats et Organismes: Communauté de Communes Action Fourmies et Environs - convention de mise à disposition des services pour l'exercice de la compétence "Festivités".

Suivi des subventions: Versements.

Informations - Remerciements - Questions diverses.

Séance du 15 avril 2010 *(extrait)*

• Finances Communales

Une hausse de la fiscalité devenue nécessaire

Les trois taxes ménages subiront une hausse cette année de 10%. Ces dernières n'avaient pas progressé depuis plus de 20 ans. Ces taux votés par le Conseil Municipal demeurent en dessous de la moyenne 2009 des taux des autres communes du Département du Nord. Effets ciseaux (charges en hausse et recettes en baisse, dotation de l'Etat notamment), efforts d'investissement conséquents (rue Gabriel Péri, réseaux, ponts, giratoire, Dojo, etc...), poursuite des recrutements en contrat aidé et des services apportés à la population (garderie, centre de loisirs, école de musique, etc...) et maintien de la politique de l'habitat (OPAH, aide à la rénovation des façades, réhabilitation de logements, etc...) sont les éléments qui justifient cette hausse devenue nécessaire.

Un budget serré cette année

Celui-ci prévoit une réduction des charges qui peuvent subir une baisse (sauf la subvention du Centre Communal d'Action Sociale) et permet néanmoins le maintien de l'ensemble des services apportés à la population, ainsi que la poursuite des opérations de soutien à l'habitat. Le Conseil Municipal déplore les transferts de charges de l'Etat sur les communes, sans compensation totale et la poursuite de son désengagement. Côté investissement, c'est également à la baisse que le budget a été voté (2 millions en 2009, 1 million cette année). Néanmoins, l'ensemble des projets d'investissement se poursuivent: Dojo, l'opération de la Friche du Tissage et ses 11 logements, les opérations réalisées en partenariat avec l'EPF Verrerie



Blanche et Galoperie notamment. Au titre des nouveautés, citons l'intégration des travaux relatifs à l'aménagement foncier et la 2^{ème} partie de l'entfouissement des réseaux et la pose de l'éclairage public du futur giratoire de la Cloche d'Or dont les travaux seront annoncés dans le courant du second semestre.

• Administration Générale

Quelques nominations

Neuf conseillers municipaux ont été nommés à la Commission « Accessibilité des personnes handicapées ».

Même si ce n'était pas une obligation pour Anor puisque l'obligation s'applique aux communes de + de 5000 habitants, le Conseil Municipal a considéré l'importance de sa constitution notamment la poursuite du travail réalisé, et notamment pour la réalisation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.

Ont été désignés: Joëlle Bouttefeux,

Marie-Thérèse Justice, Chantal Jauquet, Lydie Lavendomme, Marcel Grimbert, Yves Vincent, Vincent Gillot, Sébastien Grouzelle et Bernard Bailleul.

Trois Conseillers Municipaux ont également été désignés pour le suivi de la borne camping-car avec les membres du Syndicat d'Initiative.

Ont été désignés: Joëlle Bouttefeux, Marc Frumin et Marcel Grimbert.

• Opérations Façades

Plus de 6.800€ ont également été votés pour la rénovation des façades du 2 et 4, rue du Maréchal Foch.



En bref... Les autres décisions prises...

Finances communales: Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Création Omnivores, attribution de la subvention de fonctionnement au CCAS pour l'exercice 2010 et versement d'avances des subventions à trois associations anoriennes.

Domaine et Patrimoine Communal: Informations Bail de pêche et entretien de l'Étang de Milourd.

Suivi des subventions: Notifications

Informations - Remerciements - Questions diverses.

Mises à l'honneur

• CLASSEMENT DU CONCOURS DES MAISONS GARNIES DE NOËL 2009

Le 1^{er} mars 2010, s'est déroulée à la Malterie, la réception organisée pour les participants au concours des maisons garnies de Noël 2009.

Ce concours organisé par la Municipalité et coordonné par M. Yves Vincent, Adjoint au cadre de vie et aux grands projets de la commune, comportait trois critères de sélection: l'originalité, le volume et l'aspect général des illuminations de Noël.

Les 22 participants, dont vous trouverez le classement ci-dessous, ont été remerciés par Madame le Maire pour l'intérêt qu'ils portent à la commune d'Anor et se sont vus remettre un bon d'achat pour leur participation.



CLASSEMENT DES PARTICIPANTS AU CONCOURS

01 - BROUWERS Bruno	12 - BLANCHARD Olivier
02 - PETITJEAN Guillaume	13 - CARION Jean-Michel
03 - WATTIGNY Michèle	14 - LACOCHE Patrice
04 - BAIVIER Sabrina	15 - DAUBERCIES Bernard
05 - FOSTIER Anne-Marie	16 - ANDRÉ Marie-Amélie
06 - BOURGEOIS Déborah	17 - LAFOREST Jean-Claude
07 - SAUTIERE Jean-Claude	18 - COLLET Joël
08 - COLLIGNON Sylvie	19 - DHAMELINCOURT France
09 - BOURGEOIS Didier	20 - GUERIT Michèle
10 - TAVERNE Jérôme	21 - LEBEGUE Jacques
11 - WILLIAME Vincent	22 - MAJOIS Gwendoline

• FÊTE DU TRAVAIL - REMISE DES DIPLÔMES DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL



Le samedi 1^{er} mai 2010, Madame le Maire a procédé, lors de la cérémonie de la Fête du travail, à la remise des médailles d'honneur du travail pour sept diplômés. La médaille "**échelon Argent**" a été décernée à M. Bruno Cuvelier pour 20 années de service en tant que lamineur au sein des Acières et Forges d'Anor. M. Albert Petit, s'est ensuite vu remettre la médaille "**échelon Vermeil**" pour ses 30 années de service au sein de la Société Acument de Fourmies en tant que préparateur outillage. Ont ensuite été récompensés de la médaille "**échelon Or**" pour

35 années de travail: M. Jean-Jacques Berger, agent de production au sein des Acières et Forges d'Anor, M. Didier Dutront, magasinier au sein des Acières et Forges d'Anor, M. Philippe Petit, préparateur polyvalent industrie textile à la Filature de Mondrepuis (Groupe Noiret) et M. Bernard Valissant, agent technique de centrale au sein de la Société Holcim Bétons d'Hirson. Enfin, M^{me}. Inès Droulez, magasinière au sein de la Société Acument de Fourmies, a reçu la médaille "**échelon Grand Or**" pour ses 40 années de travail.

Réception de la Fête des Mères 2010

• UNE MAMAN À L'HONNEUR

Le samedi 29 mai 2010, lors de la réception annuelle organisée à l'occasion de la Fête des Mères, M^{me}. Séverine Rebbani née Navez, s'est vu remettre la médaille de la famille "**échelon Or**".

M^{me}. Séverine Navez s'est mariée le 17 juillet 2004 à Anor avec M. Smaïl Rebbani. De leur union sont nés huit enfants, cinq filles et trois garçons: Malika 16 ans, Slimane 14 ans ½, Dalila 12 ans ½, Akim 11 ans, Brahim 9 ans, Samia 8 ans, et les jumelles Sofia et Lillia 2 ans ½. M^{me}. Rebbani a pour passion le sport et la danse et est la présidente depuis mars 2009 de l'association "Les Nathalie's", groupe de majorettes.





L'histoire de l'association du DOJO ANOR MONDREPUIS

Judo Club Anor, Judo Club Anor - Mondrepuis, A.T.J

Quel que soit son nom le club de judo a **35 ans d'existence en 2010**. Son histoire commence en **1975** avec la rencontre de deux hommes passionnés de Judo et d'éducation qui a provoqué l'étincelle et donna la vie au judo à Anor.

Guy Couvreur, ancien judoka d'Hirson et Yves Bouttefeux furent les deux pierres angulaires de cet édifice. Aidés en cela par de nombreux amis, dont Jean Bouttefeux le père de Yves.

Des quelques 60 adhérents des débuts à un maximum de 150 en 1992, Yves Bouttefeux a réussi à former quelques **52 ceintures noires**, dont beaucoup accédèrent aux 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} Dan, ainsi que **cinq éducateurs sportifs** 1^{er} degré diplômés d'état, dont deux reçus cette année ainsi que de nombreux champions dont certains parvinrent au niveau national.

Toutes et tous ne peuvent être cités, mais retenons principalement :

- Maurice Vancanneyt, notre 1^{ère} ceinture noire et également le 1^{er} à accéder au niveau Inter Région après une place de 2^{ème} au championnat de Picardie,
- Isabelle Tornotti, la 1^{ère} à accéder au niveau national,
- Jean-Marie Labroche, le plus ancien de nos judoka par le nombre d'années au club, et le premier à accéder au niveau national masculin,
- Emmanuel Danis qui après avoir été de niveau national cadet et junior, a été le premier champion de Picardie senior masculin, qui possède le brevet d'état d'éducateur sportif 1^{er} degré et qui avec Jean-Marie sont les 1^{ers} élèves de Yves à obtenir la ceinture noire 4^{ème} dan.
- Véronique Bertrand qui rejoint le club

en 1987 et depuis cette période accède au niveau national et devient ceinture noire 3^{ème} dan, la 1^{ère} chez les féminines du club,

- Michel Danis qui devient ceinture noire à 67 ans en 1993.

- Pierre-Yves Bouttefeux, après de nombreuses sélections au niveau national, champion d'inter zones, participation au championnat universitaire, le plus jeune 4^{ème} dan du club, 1^{er} judoka du club classé 3^{ème} au championnat de France 3^{ème} division, arbitre régional.

- Yves Bouttefeux, 6^{ème} Dan a commencé le judo en 1969 à Hirson, brevet d'état en 1975, il enseigne depuis au Dojo Anor Mondrepuis. 12 fois classé champion de Picardie senior, 10 fois champion Picardie Toutes Catégories, Champion d'inter Région seniors à trois reprises, Vice-Champion de France junior en 1972, sélectionné aux championnats d'Europe à Ostende, international junior au tournoi de Katowice et à France-Pologne à Strasbourg la même année, arbitre inter régional, et récemment jury d'examen pour les 5^{ème} Dan.

Il est également important de citer quelques noms, ceux qui ont participé au championnat de France individuel ou par Equipe: Joël Couvreur, Thierry Couvreur, François Delcambre, Benoit Delcambre, Sylvain Régnier, Alexandre Bouttefeux, Marc-Antoine Bouttefeux, Aurore Fayola, Hélène Fayola, Céline Stuyvaert, Dorothee Baivier, Julien Provenzano.

Tout cela n'a pu être réalisé sans le concours de nombreux bénévoles, membres du comité: André Delatte, Robert Vanassche, André Daubercies, Bernadette Lebrun, Sylvie Fauconnier,



Dominique Marchipont, Bernard Luchier, Fabrice Devouge, Marie-Thérèse Justice, Elisabeth Labroche, Gérard Bouttefeux, et l'ensemble des membres actuels.

Nos présidents: Jean Bouttefeux, Guy Couvreur, Michel Danis, Sabine Bernard, Marie-Thérèse Justice.

Remercier toutes ces personnes qui ont contribué à la vie du club n'est rien, par contre il est important de souligner l'effort constant de la Municipalité d'Anor, quelle qu'elle soit, est indispensable. L'octroi de locaux, de matériel, de subventions est chose naturelle à Anor car habituelle mais il suffit de savoir ce qui se passe ailleurs pour savoir que cela représente un effort formidable envers la Jeunesse.

Merci donc à Messieurs Robert Dubar, Roger Prévost, Jean-Claude Poitte, Emile Carlier et Jean-Luc Pérat, Madame Joëlle Bouttefeux qui ont permis au club de naître et de se développer.

Une mention particulière à Monsieur Jean-Luc Pérat, Député et Conseiller Général qui, par sa ténacité, a permis au Dojo Anor-Mondrepuis de s'installer depuis quelques jours dans ce magnifique Dojo (voir article pages 10 et 11).

Merci au club d'Hirson et à son professeur Monsieur Daniel Liénard compagnons des premières années qui ont aidé à notre développement.

N'oublions pas non plus la Mairie de Mondrepuis qui nous soutient depuis 1987 et rappelons que nos orientations sportives nous rapprochent des municipalités de Glageon et d'Etroeungt ainsi que de leurs clubs de judo respectifs.

Car indépendamment des petites querelles qui ont pu survenir, l'efficacité reste la priorité pour le Club de Judo d'Anor et son professeur. Comme l'union fait la force, depuis tout ce temps nous recherchons un maximum d'efficacité. Depuis la construction européenne, cette idée d'associer des forces complémentaires reste prioritaire pour nous.



DE BOIS & DE LUMIÈRE...

Un BÂTIMENT DE GRANDE QUALITÉ, vient d'être inauguré à Anor: le nouveau DOJO "Espace Yves Houllier"

Une opération de création d'un équipement sportif de qualité menée en concertation avec les utilisateurs pour la pratique large du Judo et des Arts Martiaux.

La pratique du judo à Anor est relativement ancienne et dynamique, puisque le **Judo Club d'Anor compte aujourd'hui plus de 90 adhérents et dispose d'un enseignement de qualité**. Néanmoins, le lieu de pratique et d'enseignement ancien (ancienne salle de cinéma située Espace F. Mitterrand) souffrait d'une **inadéquation paradoxale au regard des très bons résultats du Club**.

Le diagnostic réalisé faisait ressortir un lieu de pratique pénalisant et a renforcé d'ailleurs la volonté des élus municipaux d'**offrir aux utilisateurs un lieu de pratique approprié et adapté aux usages sportifs actuels en concertation avec les différents utilisateurs**.

Le projet de création du nouveau DOJO était né et lancé fin 2006.

• Programme, objectifs et normes HQE du bâtiment:

Une ambition de développement durable

La réalisation du programme de création du DOJO, en extension du complexe sportif Pierre de Coubertin, **offre une superficie de 588 m²**.

Il se compose: d'un **espace de pratique avec tatami comprenant deux zones officielles** avec les normes de sécurité, d'un **vestiaire professeur**, d'un **vestiaire hommes et femmes** avec douches individuelles, de **sanitaires hommes, femmes et handicapés**, d'un **bureau d'accueil**, d'une **salle de musculation** équipée et d'un **sauna**.

Le projet réalisé répond aux attentes des futurs utilisateurs et à six cibles de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).



La construction du projet permet d'atteindre les six objectifs fixés par la municipalité au départ du projet: répondre aux besoins du club, participer et contribuer à la mise en place d'activités pendant le temps scolaire, péri et extrascolaire, s'engager dans les opérations proposées par le Conseil Général (perfectionnement), proposer des stages de formation, des regroupements et organiser des compétitions.

• Les principes architecturaux et constructifs du DOJO

Le bois et la lumière pour témoin

Le nouveau DOJO a été pensé pour **s'intégrer le plus simplement au site** existant, le complexe Pierre de Coubertin (salle de sports et salle de gymnastique). De forme très angulaire, marquée par l'enseigne, son élancement devient un appel visuel. On pénètre ensuite dans **un espace illuminé par des lanternes** (lumière naturelle zénithale). L'espace d'entrée ouvre une perspective sur la salle d'évolution, elle aussi éclairée principalement par une **lumière zénithale fournie par trois lanternes de grands gabarits**.

Le DOJO comprend l'ensemble des équipements utiles et prépondérants à une bonne évolution sportive dont **un espace de pratique avec tatami com-**

prenant deux zones officielles de 12x12 m. avec des espaces suffisants en périphérie qui répondent aux normes de la Fédération Française de Judo et **aux normes de sécurité**. La **commune d'Anor, soucieuse de son empreinte écologique et fidèle aux principes environnementaux** avait à cœur de les appliquer sur ce nouvel équipement. Le **système constructif adopté pour ce projet fut donc l'ossature bois dont les qualités ne sont plus à prouver**.

En effet, la légèreté du bois permet de substantielles économies sur le poste fondations et la préfabrication en atelier réduit les délais de construction. Le confort thermique y est optimum grâce à l'isolation, aux lames d'air et à l'absence de pont thermique. **Les murs en ossature bois bardés de panneaux de bois ont une épaisseur d'environ 28 cm. La résistance thermique est trois fois supérieure à un simple mur de blocs béton isolé.**

De plus, le bois est un matériau respirant permettant la régulation hydro thermique ambiante. **Favoriser la lumière zénithale, c'est surtout apporter un gain de luminosité journalière et réduire le coût de l'éclairage artificiel.** L'eau chaude est produite par chauffe eau solaire. Le volume général sera chauffé grâce à une chaudière à condensation à haute performance énergétique.





ESPACE YVES HOULLIER

Instituteur remarquablement engagé au service de la jeunesse et du développement de la pratique sportive.

C'EST LE NOM que portera l'espace dédié au judo et à la pratique des Arts Martiaux en hommage à l'instituteur remarquablement engagé au service de la jeunesse et du développement de la pratique sportive. Par délibération du conseil municipal en date du 26 février 2010, les élus ont décidé de dénommer cet équipement sportif **Yves Houllier particulièrement investi en sa qualité d'enseignant mais également de responsable associatif.**

Par cet acte fort, la commune confirme son engagement de **mettre à l'honneur des Anoriens qui ont marqué la vie de la commune.** Même si Yves Houllier n'était pas judoka, **il mérite cet hommage pour son investissement éducatif, associatif et sportif dédié à l'épanouissement de la jeunesse notamment.** Depuis son arrivée à Anor en 1972, **il entrecroise sa**

vie professionnelle et sa vie sociale avec une implication et une générosité qui n'appartiennent qu'à lui.

Jeune instituteur en 1972, il s'intègre avec Sylviane, son épouse, à l'équipe pédagogique. Très vite, il prend part à la vie sportive et associative, il pratique le volley-ball de 1973 à 2002, préside et dirige le club pendant une vingtaine d'années. Ses deux fils en sont issus et Thomas continue dans sa lignée puisqu'il pratique et préside le club. Il a également transmis l'amour du volley-ball à Virginie qui l'a pratiqué dans le sud de la France à haut niveau.

Yves Houllier a également présidé le groupe de danses Folkloriques Wojtek de 1982 à 2007 où il s'est investi en tant que danseur, puis choriste et était un président très actif. Parallèlement, il mène une vie active à l'école, et au sein de l'Amicale laïque. Ses anciens élèves se souviennent avec émotion, rire et



nostalgie, de numéros de fin d'année toniques de numéros de clowns super pro, d'encouragements parfois exagérés ou même de colères spontanées ce qui est le propre de l'humain.

Merci donc à Yves Houllier pour son investissement à Anor qui était devenue sa ville et longue mémoire chez tous ceux qui l'ont connu. Cette salle lui est dédiée...même s'il n'était pas Judoka.

Un SOUTIEN IMPORTANT du Conseil Général du Nord Une opération bénéficiant de plus de 60% de subvention

LE COÛT total de l'opération s'élève à **681 400 euros ht.** Côté recettes, la commune bénéficie d'une participation financière du **Conseil Général du Nord dans le cadre du fond départemental spécifique aux équipements sportifs, d'un montant de 408 940 euros** et de la participation de **Jean-Luc Pérat, député, pour un montant de 30 000 euros sur sa réserve parlementaire,** le reste étant à la charge de la **commune pour 242 460 euros ht.**

REMERCIEMENTS

Inauguré le samedi 26 juin 2010, en présence de nombreuses personnalités, notamment Olivier ANDRÉ, Sous-Préfet, Jean-Luc PERAT, Député du Nord et Conseiller Général, Danièle THINON, Vice-Présidente du Conseil général du Nord représentant M. Bernard DEROSIER, Président du Conseil général du Nord, Jimmy MOUZAY, Président de la Ligue Nord-Pas-de-Calais de Judo, Jean-Philippe PARENT, Président du Comité du Nord du Judo, Marie-Thérèse JUSTICE, Présidente du DOJO Club Anor Mondrepuis, Joëlle BOUTTEFEUX en qualité de Maire d'Anor.

MERCI...



Un merci tout particulier à Jean JOMIN et à Patrice VANDEKERCKHOVE pour les fresques décoratives réalisées dans la salle de pratique, et aux nombreuses personnes ayant contribué à la réalisation de cet équipement qui est de l'avis de tous, de grande qualité, et un remerciement appuyé à Jean-Luc PERAT qui a su convaincre le conseil municipal précédent de lancer ce projet et en sa qualité de Conseiller Général pour avoir convaincu les élus départementaux d'apporter les 60% de financement ainsi que son enveloppe parlementaire annuelle.





★ Permanences hebdomadaires de la CAF

Afin d'améliorer l'offre de service auprès des administrés et des allocataires, la Caisse d'Allocations Familiales s'est engagée dans la démarche du Visio guichet. Depuis le 16 juin 2010, les permanences de la Caisse d'Allocations Familiales se déroulent donc **chaque mercredi de 09h. à 12h. au Point Viso Public de la Mairie d'Anor**. Un service supplémentaire obtenu grâce aux nouvelles technologies.

RAMASSAGE des déjections canines

AFIN de conserver un bon état de propreté et de salubrité du domaine public communal, il est indispensable que les propriétaires de chien procèdent immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines que leur animal abandonne sur les trottoirs et toutes voies, accotements ou espaces réservés à la circulation des piétons ainsi que sur les pelouses, espaces verts (Parc Despret). Le fait pour un proprié-

taire de chien de ne pas ramasser les déjections que son animal abandonne en dehors des caniveaux constitue une infraction qui sera constatée par un procès verbal et passible d'une amende de 35€ prévue au Code pénal pour les contraventions de la deuxième classe. Nous faisons appel à votre civisme et vous remercions de tenir compte de ces recommandations qui ne pourront être que bénéfiques aux piétons et promeneurs.



★ Recensement militaire

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

A cette occasion, les jeunes seront inscrits d'office sur les listes électorales.

La Mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement (car la Mairie ne délivre pas de duplicata). En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

Ceux qui n'auront pas satisfait à l'obligation du recensement pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie de leur domicile (ou au consulat pour ceux résidant à l'étranger).

Les pièces à fournir pour se faire recenser sont les suivantes :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'intéressé,
- un justificatif de domicile.

Si vous êtes atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et que vous souhaitez être dispensé de l'appel de préparation à la défense, il convient de présenter votre carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Pour votre information, les jeunes gens né(e)s entre le **1^{er} juillet au 30 septembre 1994** sont prié(e)s de se faire inscrire en Mairie pour le recensement de la 3^{ème} tranche.

BRÛLAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets de jardin (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés. Cette interdiction est formulée à l'article 84 du règlement sanitaire départemental approuvé par arrêté préfectoral du 12 août 1979 par le Département du Nord. Le Maire est chargé de veiller au respect de cette interdiction. Nous invitons les anoriens à se rendre ou à téléphoner à la déchetterie de Fourmies.



ALZHEIMER Sambre-Avesnois Domicile

- **Au service des malades Alzheimer et de leurs proches.**

« Alzheimer Sambre-Avesnois Domicile » association de service à la personne, a pour vocation de favoriser le maintien

à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (et maladies apparentées). Toute personne diagnostiquée, quelque soit son âge, domiciliée dans l'une des 151 communes de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe peut faire appel aux services de cette associa-

tion. Pour obtenir des renseignements ou réaliser une étude personnalisée, contacter l'A.S.A.D au 06 14 46 79 68. Vous souhaitez rejoindre l'équipe comme bénévole ou salarié(e), contactez l'A.S.A.D par téléphone ou par mail : alzheimer.avesnois@orange.fr



DU NOUVEAU POUR LE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Préserver l'environnement, agir pour le développement durable et veiller à la bonne utilisation de l'argent des contribuables tels sont les objectifs que ce sont fixés les élus d'ACTION Fourmies et Environs.

Du CHANGEMENT À VENIR pour la collecte selective des déchets !

A PARTIR du le 1^{er} juillet 2010, la Communauté de Communes ne fera plus appel à une entreprise privée pour assurer la collecte. Elle a décidé d'acheter son propre matériel (trois camions + un camion pour les encombrants) et a embauché 15 personnes pour procéder à cette collecte. Ce changement apportera une **économie de 300.000€** par année. Pour Anor, il n'y aura pas grand changement : il y aura toujours un ramassage hebdomadaire le mercredi.

Par contre, il est important de signaler que le verre ne sera plus collecté, il faudra apporter ses bouteilles ou ses baux dans l'un des huit "point d'apport volontaire" enterrés ou semi-enterrés qui seront installés à proximité de votre domicile. Ces "cloches" sont insonorisées près des habitations pour ne pas déranger les riverains. A partir du 28 juin, les bacs actuels seront décloisonnés (entre la partie carton et verre) par le personnel de la Communauté de Communes, puisqu'il n'aura plus d'utilité.



Le ramassage des encombrants : c'est simple comme un coup de fil !

D EPUIS le 1^{er} janvier 2010, la collecte et le traitement des encombrants sont directement gérés par "Action Fourmies et Environs". Les particuliers d'Anor devaient se contenter d'une seule collecte à l'année. Afin d'économiser de l'argent et pour offrir un meilleur service, plus simple et plus équitable, les élus ont décidé de créer un système d'enlèvement des encombrants à la demande, selon les besoins et sans attendre une date prédéfinie. Chaque habitant de la communauté peut donc désormais

bénéficier de **deux ramassages gratuits par an, dans la limite d'1,3 m³ de dépôt**. Si vos encombrants dépassent le mètre cube, vous pouvez utiliser vos deux ramassages annuels en une seule fois. Si dans le courant de l'année, vous avez besoin de plusieurs autres collectes, elles pourront se faire sur rendez-vous et moyennant un coût qui reste à déterminer par les élus. **Dès cette année, la mise en place de la régie des encombrants va faire gagner 30.000€ à la communauté de communes.**

» Pour plus d'informations :

<http://www.anor.fr/telechargements.php>

Cliquer sur "enlèvement des encombrants"

Un service à domicile et à la demande !

Pour bénéficier de vos deux enlèvements annuels à domicile, il suffit de téléphoner au **03 27 60 69 62** du lundi au vendredi, de 9h. à 12h. et de 14h. à 17h. (sauf le mercredi où le service n'est ouvert que de 9h. à 12h.)

OÙ DÉPOSER MES BOUTEILLES EN VERRE À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET ?

Huit emplacements ont été aménagés pour recevoir la collecte de vos verres :

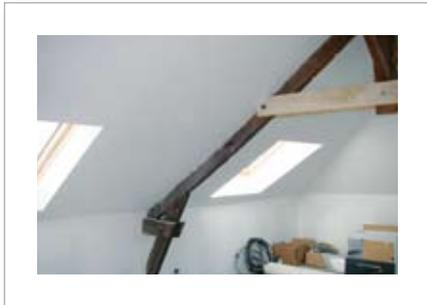
- Quartier de la Verrerie Noire
- Rue du Marais
- Espace F. Mitterrand
- Salle des sports
- Résidence de l'Europe
- École du Point du Jour
- Rue de la Verrerie Blanche
- Etang de Milourd



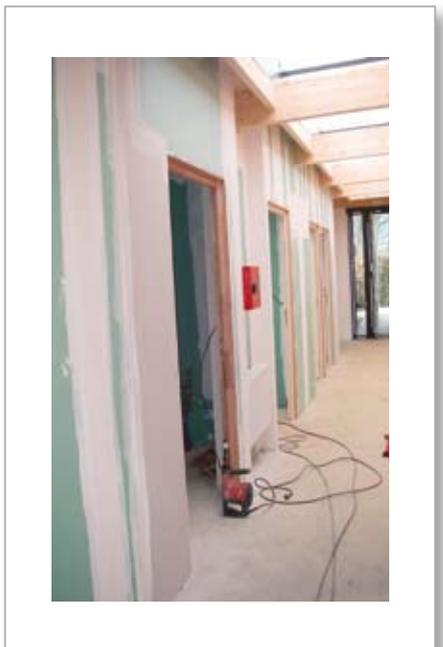
- Rénovation de la pompette - Rue de la gare



- Réhabilitation de l'appartement du cabinet médical - Rue Pasteur



- Avancement des travaux du Dojo





- Lotissement rue du Tissage
Progression des travaux

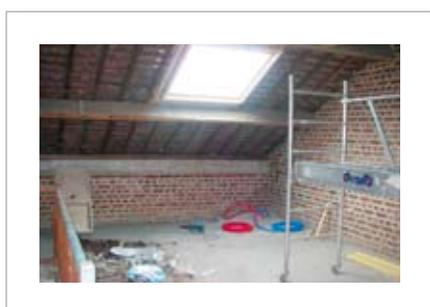


- Fleurissements

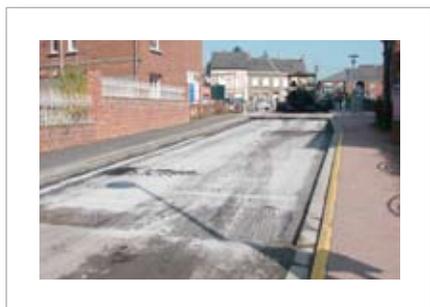


- Rénovation du logement 2, place du Poilu

- Pose d'une clôture au cimetière



- Enrobé - Rue Léo Lagrange



★ Vacances de neige - Tout schuss pour les CM2...

Le samedi 6 février 2010, 27 enfants anoriens scolarisés en CM2, ont pris le départ pour un séjour au ski qui s'est déroulé du 6 au 14 février 2010 à Saint-Jean de Sixt (en Haute-Savoie). Encadrés par Alexandre, Anne-Lise et Léo, les accompagnateurs du groupe, les jeunes anoriens ont été hébergés au Chalet des Mille fleurs.

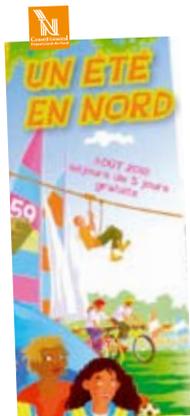
Ils ont pu s'initier aux activités de neige, au ski de descente, au ski de fond, au patinage et à la luge. Les soirées ont été aussi bien remplies avec les activités proposées par l'équipe d'animateurs. Les vacanciers sont rentrés la tête remplie des magnifiques paysages de montagne et des nombreux souvenirs laissés par ce séjour.



★ Un été en Nord

Un été en Nord est une opération jeunesse initiée et financée par le Conseil Général du Nord, en faveur des **collégiens âgés entre 11 et 15 ans** qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances lors de la période estivale. Cette initiative départementale leur permet de bénéficier gratuitement d'un séjour d'une durée de cinq jours et quatre nuits, sur un site touristique situé dans le département du Nord. Ils profiteront ainsi de vacances en groupe, participeront à différentes activités originales, sportives

et de loisirs. Cette opération est aussi l'occasion pour eux de découvrir la richesse de l'environnement et du patrimoine départemental. Les conditions d'inscription sont les suivantes: Le jeune doit être inscrit au collège au 30 juin 2010 et être domicilié dans le département du Nord. L'inscription est gratuite, sans condition de ressources. Inscriptions limitées à **30 places** pour l'ensemble des villes du **Canton de Trélon**. Séjours organisés à **BRAY-DUNES** du **2 au 6 août 2010** (10 places) et du **9 au 13 août 2010** (20 places). Renseignements auprès de l'accueil de la Mairie.



★ Animations de la bibliothèque

• Atelier Christian VOLTZ

Afin de promouvoir la lecture auprès des enfants et des jeunes, une animation autour du livre et de l'Auteur-Illustrateur Christian Voltz a été organisée pendant les vacances de Février à la bibliothèque municipale d'Anor en partenariat avec l'association Dire Lire de Villeneuve-d'Ascq et le centre de loisirs les "P'tites Canailles". Après la lecture des albums de Christian Voltz "La caresse du papillon", "Bêtes", "Vous voulez rire?", "Toujours rien!", "Patates", "Les gros mots" et des petits jeux de recherche autour de ses illustrations, les enfants ont créé des personnages à la manière de Christian Voltz et réalisé un livre.

• Initiation à l'Art Postal: vacances de Pâques

Une douzaine d'enfants a pu découvrir l'Art Postal, aventure artistique qui



Atelier Christian Voltz

consiste à prendre des libertés avec l'enveloppe (écrire dessus, la peindre, coller des bouts de papier, de tissu et des photos, dessiner, gribouiller; c'est coller le timbre où l'on veut, écrire l'adresse en rond ou en carré, mettre sa créativité en réalisant des enveloppes originales qui seront distribuées par la Poste à l'heureux destinataire. Cette animation en partenariat avec le centre de loisirs les "P'tites Canailles" et l'AFAD de Fourmies a permis à nos

artistes en herbe d'offrir à leurs proches leur création artistique.

• Un nouveau service,

Vous est également proposé à la bibliothèque: un espace multimédia équipé de trois ordinateurs à la disposition du public pour tous besoins en informatique. Le vendredi de 17h. à 18h. les enfants ont la possibilité d'effectuer des recherches.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter Sophie à la Bibliothèque au 03 27 59 74 68.

Visite chez M. Frumin



★ Centre de loisirs "Les P'tites Canailles"

Pendant les vacances de Pâques les enfants ont pu découvrir le retour du printemps avec des activités variées: randonnée pédestre, jardinage, rallye cuisine, kermesse en inter centre avec Glageon et l'AFAD, grand jeu de l'oie, visite chez M. Frumin pour voir les ânes et une chasse à l'œuf, piscine, activités manuelles sur des mangeoires pour oiseaux ainsi que jeux sportifs et de société.



JOURNÉES DU HANDICAP

des 17, 18 et 19 novembre 2009

LES 17, 18 ET 19 novembre 2009, nous avons voulu mettre à l'honneur les personnes en situation de handicap. Certains étaient déjà présents sur la commune par le biais d'une collaboration avec l'équipe des Espaces Verts. Ils ont en effet effectué le fleurissement du centre et les abords de la ville. Le challenge était fort, basé sur l'idée de la commission CCAS, de permettre à chacun de démontrer que le handicap n'est pas une fatalité. Lors des différentes journées du handicap, à hauteur nationale, les personnes sont souvent représentées par les organismes divers mais restent à l'arrière de la manifestation. A Anor, nous avons souhaité leur permettre de s'exprimer et la participation de chacun a été au-delà de nos espérances. Nous avons vécu trois jours de grand bonheur, où chacun s'est dévoilé, tant sur le plan artistique que professionnel. Nous tenions encore à remercier tous les participants, qui ont su attirer une foule de visiteurs (un peu plus de 200 chaque jour).

• "LE JOB DATING"

Quelques employeurs du secteur ont répondu présent pour accueillir les demandeurs d'emploi.

Dans un premier temps, ce "job dating" permet aux personnes en situation de handicap de faciliter la rencontre avec les employeurs. Se mettre en valeur n'est facile pour personne.



Quelques élus du Canton de Trélon présents ont reçu l'information et ont posé des questions relatives aux aides accordées pour l'embauche de personnes en situation de handicap.

Cap Emploi fut tout au long de cette journée un interlocuteur précis et à l'écoute des demandes.



Cette journée a été porteuse, deux embauches ont été officialisées. Les partenaires sont très satisfaits du résultat.

Le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisés de Saint-Hilaire fut présent pendant les trois jours. Ces jeunes gens titulaires d'un contrat d'apprentissage acquièrent au CFAS des savoir faire qu'ils mettent ensuite en application chez leurs employeurs.



Ci-dessous, un beau rassemblement de plusieurs établissements pour un chœur de qualité.



Depuis quelques années, Madame Laurence Watteau, professeur des écoles à La Maison des Enfants de Trélon travaille en collaboration avec l'IMPro de Fourmies et l'école primaire René Bry de

Trélon. Une belle leçon d'insertion de la personne en situation de handicap.



Les écoles anoriennes étaient présentes. Notre ami Florent (IMPro de Fourmies) n'a pas hésité à présenter le travail des équipes horticoles (Saint-Hilaire et Fourmies). Pour ces jeunes adultes, il est également important d'expliquer aux visiteurs le fruit des apprentissages. C'est pour eux une façon de montrer qu'ils ne sont pas figurants mais acteurs de leurs projets. Tout à fait en confiance, personnalité ou pas, il a réédité les explications à Monsieur le Sous-préfet, ébahi devant la qualité de travail et de création de ces jeunes adultes.

• CHACUN ŒUVRE DANS SA SECTION PROFESSIONNELLE :



Les partenaires financiers: La M.M.A., la DASS du Nord, l'AGEFIPH, la Banque Populaire.

Nous remercions les participants et partenaires qui ont contribué à la réussite de ces journées: L'Albatros de Petite Chapelle (Belgique) - Le Centre d'activité de jour de Saint Quentin - Le CFAS de Saint-Hilaire - L'Education Nationale - L'EPARS de Liesses Notre Dame - Le Foyer de Vie Symphonia, Myducie, de Bauvin - L'IME de la Thiérache, Nampcelles La Cour - L'IME de Saint Hilaire - L'IME de Trélon - L'IMPro de Fourmies - Les SESSD de Fourmies/Avesnelles - L'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels de Roubaix - Univers Inverse - Les Agences locales d'Interim - Le Cap Emploi - Face Thiérache - La Mission Locale Rurale de l'Avesnois - Le Plan Local d'Insertion par l'Economie Fourmies/Trélon - Le Pôle Emploi de l'Avesnois - Le SISEP d'Hautmont.

★ Spectacle "Chansons françaises"

Philippe Callens chante Brel - 23 janvier 2010



★ Pièce de théâtre "Ça se passe près de chez vous"

2 avril 2010



★ Repas des Aînés - 10 avril 2010



Les doyens du repas,
M^{me}. Colette Caron, 90 ans
et M. Victorien Seris, 93 ans



★ Pâques 2010



★ Fête de la randonnée organisée par le Syndicat d'initiative - 18 avril 2010





★ **Soirée cabaret
Revue Parisienne
avec la troupe "Clin d'œil"**

7 mai 2010



Repas médiéval - 8 mai 2010



Troupe aux couleurs du Moyen-Âge



★ **Festival Voix de Mai**

Spectacle "Tatsuro" de la conteuse
Edwige Bage - 2 mai 2010



★ **La Fête des Voisins**

28 mai 2010 - Rue d'Hirson



"Sens dessus-dessous"
Par l'association l'Âme des Mots" - 12 mai 2010





★ Dimanche 18 juillet 2010

• Intervilles

Avec les villes d'Anor, Féron, Momignies
De 14h. à 19h. - Place du 11 Novembre

★ Du samedi 7 au au lundi 16 août 2010

• Ducasse de l'été

Organisée par la municipalité - Place du 11 Novembre
Brocante, concours de pétanque, animations et spectacles divers.

Dimanche 15 août: 23h. - Feu d'artifice au parc Despret

★ Du vendredi 13 au dimanche 15 août 2010

• Festival des Féron'Arts à Féron

Navette à disposition pour le :

Vendredi 13 août: Départ Anor (mairie) 14h.30 et 18h.30

Samedi 14 août: Départ Anor (mairie) 14h.30 et 18h.30

Dimanche 15 août: Départ Anor (mairie) 13h.30 et 18h.30

Retour de Féron: 19h. et 23h.30

★ Samedi 4 et dimanche 5 septembre 2010

• Kermesse Anorienne

Jeux gonflables pour enfants, joute
et spectacles sur le site de Milourd.

★ Samedi 18 septembre 2010

• Spectacle "Toc Toc Toc"

20h.30 - Salle des Fêtes Robert Dubar

★ Mercredi 20 octobre 2010

• Après-midi dansant dans le cadre de la semaine bleue

Animé par Eric Dan

14h.30 - Salle des Fêtes Robert Dubar.

D'autres animations seront proposées dans les villes du Canton de Trélon.

★ Dimanche 18 juillet 2010

• Festival Joly Jazz

Avec Paddy Sherlock
and the swingin'lovers.

A partir de 18h. - Espace François Mitterrand
(à la Pataugeoire derrière le gîte de séjour municipal).

★ Mardi 14 juillet 2010

• Fête Nationale

Journée : Brocante organisée par
l'association des "Amis du Point du Jour"
Salle du Point du Jour.

11 h.15 - Rassemblement face à la Mairie
Dépôt de gerbe et défilé.

22 h.00 - Retraite aux flambeaux

23 h.30 - Feu d'artifice au parc Despret
offert par la municipalité.

Bulletin Municipal de la Ville d'Anor - Directeur de publication: Joëlle BOUTTEFEUX
Rédaction et conception: Marc FRUMIN, Commission communale Presse et services
administratifs - Maquette et charte graphique: Normédia - Crédits photos:
Samuel Dhote, Sophie Rabot, Paul Ficheux, Joël Collet, Bernard Dejardin, Patrice
Vandekerckhove, Alexandre Bouttefeux, le Syndicat d'Initiative, les services
communaux: Bernard Bailleul, Marc Frumin, Chantal Jauquet, Vincent Gillot,
Yves Vincent, Patricia Hallant, Marie-Hélène Martin, Samuel Pecquerie, Frédéric
Vancanneyt - Impression: Dedeystère - Diffusion gratuite, 1500 ex.